

211C2282  
FR0004031649-DIV78

21 décembre 2011

**Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)**

**INFOVISTA**

(Euronext Paris)

Le 20 décembre 2011, les sociétés Thoma Bravo, LLC et INFOVISTA ont annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la première envisage de déposer sur les titres de la seconde<sup>1</sup>.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres INFOVISTA sont applicables.

\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Cf. notamment communiqué conjoint diffusé le 20 décembre 2011 par les sociétés Thoma Bravo, LLC et INFOVISTA.